

**Pour une absence (accident travail..)
contactez la Vie Éducative du CFA :
au 02.54.53.11.39
vieeducative.cfaagricole@educagri.fr**

Absences justifiables :

- Journée défense et citoyenneté (JDC)
- Permis de conduire, Permis de chasse
- Épreuves d'examens
- Accident de travail
- Maladie
- Mariage, Naissance, Décès

Justificatifs à fournir :

- Convocation officielle
- Arrêt de travail
- Acte de mariage, naissance, décès



Toute absence non justifiée sera inscrite sur le relevé d'heures envoyé mensuellement à l'entreprise, cette dernière pourra effectuer un retrait sur salaire.